

# CIC en université : l'expérience de Paris VII

A l'instar de nombreuses universités, Paris VII a mis en place un contrôle interne comptable. Son agent comptable retrace ici la synthèse de l'expérience menée, notamment en ce qui concerne le processus des recettes.

La mission des services financiers et comptables tourne autour de multiples contrôles qui, avec le temps, font oublier à l'ensemble des acteurs leur utilité et leur finalité même. La première étape de la démarche a donc consisté à rappeler à tous les agents et acteurs de la gestion financière et comptable la nécessité de ces contrôles au regard des lois et décrets qui régissent nos activités et à réfléchir sur la plus-value que pourrait apporter le contrôle interne.

### Cinq secteurs d'activité

Cette approche a été ciblée par secteurs d'activités : dépenses, recettes (chaîne complète...), gestion de la trésorerie, comptabilité, inventaire comptable. Chaque responsable d'un ensemble d'activités devait, dans un premier temps, recenser les opérations sensibles et à enjeux nécessitant un suivi particulier. A cette occasion, quelques fiches de procédure furent proposées, validées et remises aux agents concernés. Par ailleurs, il nous a semblé utile et opportun de se fixer comme objectif d'intégrer, à terme, tous les résultats du contrôle interne dans un tableau de bord partagé, consultable par tous les agents.

Nous avons convenu enfin que notre raisonnement et notre approche du contrôle interne devaient s'articuler dans un objectif en boucle :

Contrôle interne - fiabilisation des données - qualité de l'information (qualité comptable) - contrôle interne.

### L'activité recettes

Le secteur prioritaire pour la mise en œuvre du contrôle interne à Paris 7 a été celui des recettes. L'agent comptable étant chef des services financiers, toute l'activité "recettes" est gérée par un même bureau rattaché à l'agence comptable. De ce fait, les pièces non conformes ou irrégulières ne font pas l'objet d'émission de titre. Il n'y a donc pas de suivi du nombre de refus de prise en charge de titres.

En revanche, une attention particulière est accordée aux annulations et réductions de titres, qui révèlent souvent des erreurs récurrentes (ou points faibles) dans l'émission des titres. Ainsi, les annulations sont toutes signalées à l'agent comptable et une copie des pièces est jointe au dossier du contrôle manuel qu'effectue le comptable.

Le contrôle interne est ici utilisé comme outil de "reporting" intégré au tableau de bord. Trois documents présentent les outils élaborés et renseignés à l'université :

- un récapitulatif mensuel du nombre et du montant des titres de recettes, mais également du nombre et du montant des réductions et annulations de titres (à consulter sur l'intranet de la DAF) ;

- deux graphiques mettant en évidence les mois qui concentrent l'activité du service "recettes" ;

Par ailleurs, les créances les plus anciennes sont suivies spécifiquement. ■

*Cf. les tableaux et graphiques page ci-contre.*

Le contrôle interne peut être utilisé non pas comme un contrôle des contrôles des processus d'une activité, mais comme outil de valorisation et d'information de l'activité menée par un bureau ou un agent. Pour ce faire, il est indispensable d'utiliser les éléments issus du contrôle interne comme des informations ou des indicateurs du tableau de bord de l'agence comptable et des services financiers. Cette pratique s'éloigne peut être des préconisations, mais elle permet de mieux faire comprendre et donc accepter la mise en œuvre du contrôle interne dans un établissement universitaire.

### Pour en savoir plus

jean-gilles.hoarau@univ-paris-diderot.fr